

Conseil d'Administration de l'APEL

Mercredi 15 Janvier 2020

Présents :

Chefs d'établissement : Catherine Cordelle - Pascal Jouault

ASA : Ghislaine Haueter - Chantal Sabatier

Membres de l'APEL : Anne Césari – Flavie Sauger-Couillard – Jean-Michel Lélouard (président) – Françoise Fonteyn – Alban Favennec – Armelle Fontaine – Sabine Marsac – Stéphanie Callens – Marie-Anne Gourbeyre – Sophie Martin-Laprade – Marie Mehenni – Sophie Morin – Michèle Traon – Coralie Willem – Marie de Saint-Rémy – Claire Ahimon – Mylène Chicot – Jane Le Guilloux – Carole Auzoux

Absents Excusés : Carole Raout - Corinne Adam

Ordre du Jour :

- Bilan du marché de Noël
- Points des différentes commissions (galette, cantine, parents-correspondants, sweats, covoiturage, fournitures scolaires, conférences, kermesse)
- Journée portes ouvertes
- Demandes et votes de subventions
- Internat
- Questions diverses

Début de la séance à 20h30

Nous prenons acte de la démission de deux membres élus lors de l'AG du 3 octobre 2019 pour raisons personnelles : Mélina Vancaeyzeele et Julie Renoux.

1/ Bilan du marché de Noël 2019

Tout s'est très bien déroulé. L'ambiance était conviviale et les enfants étaient ravis. Nous remercions les enseignants et les parents pour la confection des objets et du goûter. Le stand crêpes a remporté un franc succès. Le bénéfice du marché de Noël 2019 est de 1394,80 €.

Bilan du Marché de Noel 2019 :

Recette	1877,50€
Dépenses	482,70€
Bénéfices	1394,80€

En comparaison Bilan 2018 = 1302,15 €

2/ Point sur les différentes commissions

Sweats-shirts :

Les bons de commande des sweats-shirts vont être diffusés courant janvier, via école directe pour tous les élèves et en formule papier uniquement pour les primaires, toujours pour un tarif de 30 euros l'unité.

Les sweats devraient être livrés après les vacances de Pâques. De nouveaux coloris sont à l'étude.

Vente de Chocolats : Très bonne vente. **Bénéfice de 1 075,50€.**

En comparaison Bilan 2018 = 919,58€

Restauration : Globalement plus de remarques positives que négatives au niveau de la qualité. Le souci se situe surtout au niveau du flux. Un plus grand effectif au niveau du personnel de service permettrait de gagner en rapidité. Les locaux deviennent trop petits.

On note une nette réduction en matière gaspillage.

Des comptes rendus détaillés de la commission cantine sont consultables sur le site, dans l'onglet APEL.

Galettes des rois : 98 galettes ont été vendues à ce jour. Le bénéfice estimatif est de 350€. La vente continue en janvier.

Co-voiturage : Un élève du BTS informatique de St-Adjutor fait son stage dans le cadre de l'Apel et a pour mission de rafraîchir le site du co-voiturage. L'interface date de 2010, une refonte totale est nécessaire. Une présentation sera faite au bureau de l'Apel à l'issue du stage.

Les jeunes du BTS informatique sont régulièrement en recherche de stages et peinent à trouver des entreprises pour les accueillir. Ce sont des stages de 6 semaines non rémunérés. Si des parents d'élèves ont la possibilité de les accueillir dans le cadre de leur activité professionnelle, qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès de l'établissement (Mme Hellard responsable pédagogique des BTS).

3/ Journées portes ouvertes

La JPO du BTS, lycée, collège aura lieu le 18 janvier 2020. Une présentation générale sera faite à 9h30, et une autre à 11h. Une visite de l'établissement sera proposée.

L'Apel fera une rapide présentation de l'association.

Une JPO du primaire aura lieu le 21 mars de 9h à 12h.

4/ Demandes de subventions

- Demande de subvention de 120€ pour la mini entreprise. Validée à hauteur de 120€ à l'unanimité.
- Demande de subvention de 140€ pour un élève de 6^{ème} sur un montant total de 295€. Validée à hauteur de 100€. Votée à la majorité. 5 absents.
- Demande de subvention de 200€ pour un élève de 6^{ème} sur un montant total de 390€. Adoptée à la majorité pour un montant total de 150€. 3 abstentions.
- Demande de subvention de 130€ pour un élève de 5^{ème} sur un montant total de 260€. Adoptée à la majorité à hauteur de 130€. Une abstention.
- Demande de subvention de 150€ pour un élève de 4^{ème} sur un montant total de 250€. Adoptée à la majorité à hauteur de 150€. Une abstention.
- Demande de subvention de 243€ pour un élève de 4^{ème} sur un montant total de 314€. Adoptée à la majorité à hauteur de 200€. 4 abstentions.
- Demande de subvention de 150€ pour un élève de 4^{ème} sur un montant total de 245€. Adoptée à la majorité. Trois abstentions.
- Demande de subvention de 120€ pour un élève de 4^{ème} sur un montant total de 245€. Adoptée à l'unanimité à hauteur de 80€.
- Demande de subvention de 145€ pour un élève de 4^{ème} sur un montant total de 245€. Adoptée à la majorité à hauteur de 150€. Deux abstentions.
- Demande de subvention de 300€ pour un élève de 2nd sur un montant total de 461€. Adopté à la majorité. Un contre.
- Demande de subvention de 250€ pour un élève de 2nd sur un montant total de 500€. Adopté à la majorité. Une abstention.
- Demande de subvention de 250€ pour un élève de 1^{ère} sur un montant total de 457€. Adopté à l'unanimité pour 200€.
- Demande de subvention de 300€ pour un élève de Terminale sur un montant total de 480€. Adopté à l'unanimité à hauteur de 200€.

Un total de 2 060€ de subventions individuelles est distribuées et 120€ de subvention Mini entreprise.

5/ Internat

Bilan des achats de l'internat : 1134,82€ de dépenses pour les filles et 1544,64 pour les garçons. Deux télévisions et deux consoles de jeux ont été offerts, deux sacs de frappe (côté filles et côté garçons) ainsi que deux bancs de musculation pour les garçons et filles, du matériel de Fitness pour les filles, et des décorations murales.

Les élèves de l'internat ont été ravis des cadeaux offerts par l'Apel et ont écrit des cartes de remerciement. Ces objets de détente et de loisirs ont permis l'agencement des deux foyers filles et garçons (participation de l'ASA également pour le mobilier). Une visite de l'internat pour les membres de l'APEL sera organisée un samedi matin (Date à définir avec Madame Cordelle).

6/ Questions et sujets divers

Les absences des professeurs sont de plus en plus nombreuses et génèrent une inquiétude grandissante des parents et des élèves. Les parents souhaitent avoir plus de transparence sur ces absences (durée).

Environ 15h d'absence ont été relevées en Anglais dans une classe de 5^e, et environ 20h en Français.

Il a été relevé 41,5 heures d'absence cumulées dans une classe de seconde, dont 28h en Français.

Certains professeurs sont absents pour maladie, d'autres pour formation ou pour conseils de classe.

Quelles actions peuvent être mises en place ?

Réponse de madame Cordelle :

Les raisons sont multiples : une vague de gastro a sévit chez les enseignants en janvier.

Deux professeurs ont de longs arrêts maladie.

La pénurie de suppléants est un problème national. L'académie de Rouen souffre en particulier d'un manque de professeurs de Français. Les grèves de transport n'aident pas.

Une professeure de chinois parisienne a débuté un remplacement. Elle est logée à l'internat. Actuellement, 3 autres enseignants sont logés à l'internat.

Certains enseignants font des heures supplémentaires pour compenser l'absence de leurs collègues.

Les professeurs suppléants doivent avoir validé leur candidature auprès du rectorat. Il n'y a plus de vivier de professeurs remplaçants comme il y avait avant. Le rectorat n'autorise pas de prendre des suppléants en deçà de 15 jours d'Arrêts de Travail consécutifs.

Les cours manqués seront rattrapés dans la mesure du possible.

Les absences sont toutes justifiées. C'est le rectorat qui est l'employeur des professeurs.

Concernant les formations des professeurs, les convocations arrivent 2 ou 3 jours avant la formation, ce qui complique le remplacement et l'organisation du remplacement. C'est en partie lié à la mise en place de la réforme du bac.

Il a été décidé lors de la dernière réunion pédagogique la création d'une commission « absences »

Il faut avoir une licence au minimum dans la matière enseignée pour voir sa candidature validée par le rectorat. Si un parent d'élève possède une licence et souhaite effectuer un remplacement dans une matière, qu'il n'hésite pas à se rapprocher de l'Enseignement Catholique pour proposer sa candidature.

Madame Cordelle demande si des familles habitant proche de l'établissement ont la possibilité d'héberger des professeurs remplaçants 2 à 3 soirs par semaine. Les familles qui accepteraient peuvent se rapprocher de Mme Cordelle.

Monsieur Lélouard, président de l'APEL, insiste sur le fait que les parents ont besoin avant tout d'être informés de ces absences et de communiquer les solutions mises en place à court ou moyen terme.

Il manque toujours de parents bénévoles en culture des religions.

L'accessibilité au gymnase devrait être possible au plus tôt après les vacances de février.

Les professeurs d'EPS assurent des cours de soutiens de matières variées en attendant l'ouverture du gymnase en cette période hivernale.

Si certains parents bénévoles souhaitent ouvrir la bibliothèque de l'école, il y a un créneau de libre le jeudi. Si un parent est intéressé, il peut se rapprocher de Monsieur Jouault.

L'APEL a participé à hauteur de 75€ au cadeau de départ pour Monsieur Patillas, qui a œuvré pendant 8 ans à Saint-Adjutor au poste de gestionnaire.

Un carnet offert par l'Apel et signé des élèves va être offert à Mme Alexandre, professeur de musique à St-Adjutor depuis 37 ans, qui est actuellement en arrêt maladie.

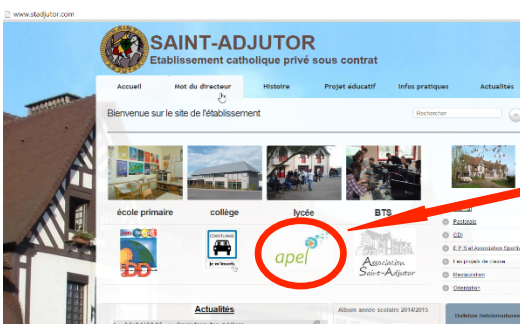
Aubes de communion : Une réflexion va être menée entre l'Apel et la Pastorale pour réfléchir à organiser une « bourse aux Aubes ». En effet, les aubes ne servent qu'une fois par enfant et souvent ne sont plus réutilisées, tandis que de nombreuses familles achètent chaque année des aubes neuves, ce qui revient moins cher qu'à la location.

La date du carnaval est fixée à la mi-carême, le 19 mars. A cette date nous célébrerons donc la « fête de la mi-carême ».

Les prochains Conseils d'Administration auront lieu les 4 mars à 20h30 et 6 mai à 20H30.

Fin de la séance à 22h45

Nous vous remercions vivement pour votre participation et nous vous souhaitons une belle année 2020.



Retrouvez les informations
sur le **Site ST Adjutor** – Rubrique **Apel**

Vous souhaitez nous contacter,
saint-adjutor.apel@orange.fr